



Convergence(s)
pour l'Éducation Nouvelle

RESISTER

CHERCHER

MOBILISER

CONVERGENCES POUR L'ÉDUCATION NOUVELLE

AGIR

Chercher, résister, mobiliser
et combattre pour une éducation
démocratique, écologique
et émancipatrice en Europe



CONVERGENCES POUR L'ÉDUCATION NOUVELLE 2026



- 02 CONVERGENCE(S)
POUR L'ÉDUCATION NOUVELLE
- 04 AGIR POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
- 06 LA NOTION DE
« CULTURE DE PAIX »
- 07 POUR UNE APPROCHE
GLOBALE DE L'ÉDUCATION
- 09 LUTTER CONTRE
L'ÉCHEC SCOLAIRE
- 11 L'ÉDUCATION NOUVELLE DÈS LE
PLUS JEUNE ÂGE: ENJEU DU PROJET
D'ÉDUCATION EUROPÉEN
- 13 RENFORCER
LES COOPÉRATIONS
- 15 POUR UNE IA ÉDUCATIVE
DÉMOCRATIQUE ET ÉMANCIPATRICE
- 17 POUR UNE ÉDUCATION
PUBLIQUE ÉMANCIPATRICE



CONVERGENCE(S) POUR L'ÉDUCATION NOUVELLE CHERCHER, MOBILISER, AGIR ET RÉSISTER

Pour « Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle », toute éducation a une visée politique, car elle contribue à forger la société à venir. L'Éducation Nouvelle entend remplir pleinement son rôle pour construire des sociétés solidaires et démocratiques sur tous les terrains d'éducation, formels et non formels, qui concernent enfants et adultes. L'action éducative de nos mouvements repose sur des valeurs et des convictions, mais elle ne saurait se figer en certitudes et en dogmes. Chaque organisation vit au quotidien des mouvements permanents de recherche et d'action autour d'une éducation qui se réinvente en permanence, en restant profondément en prise avec les réalités des sociétés au sein desquelles elle agit en promouvant une culture de paix et de justice.

Reconnue comme un outil stratégique de cohésion sociale, de justice et de démocratie, notre conception d'une approche globale de l'éducation vise à développer une compréhension critique des savoirs, renforçant l'engagement citoyen, la reconnaissance des droits humains, les solidarités internationales. En Éducation Nouvelle, si les pratiques sont multiples, elles tentent toutes de répondre aux fractures sociales et culturelles qui existent dans nos pays et qui menacent nos démocraties. Promouvant la coopération, l'Éducation Nouvelle conteste l'actuel primat donné à une vision individualiste des apprentissages de l'être humain et la mise en concurrence des personnes qui nourrit de nombreuses formes d'exclusion, d'exploitation, d'oppression, et d'injustice sociale.

Les organisations membres de Convergence(s) sont soucieuses de faire vivre au quotidien des situations éducatives qui reposent sur plusieurs postulats, en premier lieu celui de la confiance en l'autre, dans ses capacités à apprendre, à comprendre pour agir sur le réel. Mais aussi :

- l'attention particulière portée aux relations individu/groupe ;
- la mise en œuvre de formes de travail qui produisent de la pensée critique et complexe ;
- la mise en œuvre d'évaluations au service des dynamiques d'apprentissages, qui accompagne les progrès plutôt qu'elle ne sanctionne ;
- la mise en œuvre d'un contrat scolaire qui rapproche au lieu d'isoler et d'exclure ;
- l'articulation entre savoir, savoir-faire, imaginaire et création au service de l'émancipation de toutes et tous. Car, nous en sommes convaincus, la transmission des savoirs ne consiste pas à les accumuler. Les savoirs humains sont des constructions qui ont été élaborées afin de répondre à des besoins sociétaux, économiques, intellectuels et pratiques. Leur appropriation par les jeunes générations doit permettre à toutes et tous d'agir de manière toujours plus lucide et libre sur le monde.

Ce faisant, les formes d'éducation que nous soutenons sont une réponse politique directe aux défis identifiés par le Plan d'action européen pour la démocratie.



AGIR POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA (RE)CONSTRUCTION D'UNE PLANÈTE HABITABLE : UN DES DÉFIS MAJEURS DU XXI^E SIÈCLE

Convergence(s) considère la protection de l'environnement et la (re)construction d'une planète habitable comme l'un des défis majeurs du XXI^e siècle. Cette ambition est indissociable de la justice sociale, de la démocratie et de la transformation des modèles économiques vers des formes respectueuses de la nature et du vivant.

Les six objectifs principaux du huitième «programme d'action pour l'environnement», qui guide l'action environnementale de l'UE pour la période 2021-2030, sont capitaux mais ne suffisent pas !

Dans le contexte actuel – marqué par l'urgence climatique, les tensions géopolitiques, les transitions énergétiques et les inégalités sociales – la question environnementale n'est pas seulement écologique : elle est éducative, culturelle et démocratique. Elle appelle une transformation profonde de nos façons d'apprendre, de comprendre le monde et d'agir collectivement. Dans cette perspective, Convergence(s) soutient les orientations de l'European Green Deal et leur articulation avec l'Agenda 2030 for Sustainable Development porté par les Nations Unies. Mais atteindre ces objectifs suppose de faire de l'apprentissage pour le développement durable une priorité stratégique des politiques éducatives européennes.

Or, la transmission de connaissances scientifiques, si indispensable soit-elle, ne peut, seule, convenir. Les crises écologiques et sociales exigent des stratégies d'apprentissages susceptibles de modifier les représentations, les pratiques et les formes d'engagement des individus et des communautés. C'est précisément dans cette perspective que les pratiques de l'Éducation nouvelle apportent une contribution essentielle. Fondées sur l'expérience, la coopération, l'esprit critique et la participation active des apprenants, elles permettent de relier les savoirs à l'action et de construire une relation renouvelée entre les êtres humains, les sociétés et la nature.

CINQ ENJEUX MAJEURS ET UN DÉFI POUR CONVERGENCE(S) POUR L'ÉDUCATION NOUVELLE



- 1 RELIER L'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE ET LA SOUTENABILITÉ COLLECTIVE**
L'éducation doit permettre à chacun de comprendre les interdépendances entre sociétés humaines, écosystèmes et ressources naturelles.
- 2 CONSTRUIRE UNE CULTURE ÉCOLOGIQUE PARTAGÉE TOUT AU LONG DE LA VIE**
Le droit à l'éducation environnementale doit s'inscrire dans une continuité allant de la petite enfance à la formation tout au long de la vie.
- 3 DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES RELATIONNELLES, ÉTHIQUES ET COOPÉRATIVES**
La transition écologique implique de nouvelles manières de vivre ensemble et de décider collectivement. Les pratiques éducatives doivent donc favoriser l'empathie, la coopération, la responsabilité et le sens du bien commun, indispensables à une société durable.
- 4 FORMER DES CITOYENS CAPABLES DE COMPRENDRE LA COMPLEXITÉ DU MONDE**
Les enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux sont étroitement liés aux questions économiques, sociales et géopolitiques. L'éducation doit donner les outils pour analyser ces interdépendances et comprendre les inégalités dans l'accès aux ressources et aux biens communs.
- 5 FAIRE DES INSTITUTIONS ÉDUCATIVES DES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE**
Les écoles et lieux d'éducation doivent devenir des espaces d'expérimentation et d'engagement. En coopération avec les collectivités locales, les associations et les acteurs du territoire, il s'agit de contribuer à la régénération des milieux de vie et au développement de pratiques sociales plus durables.

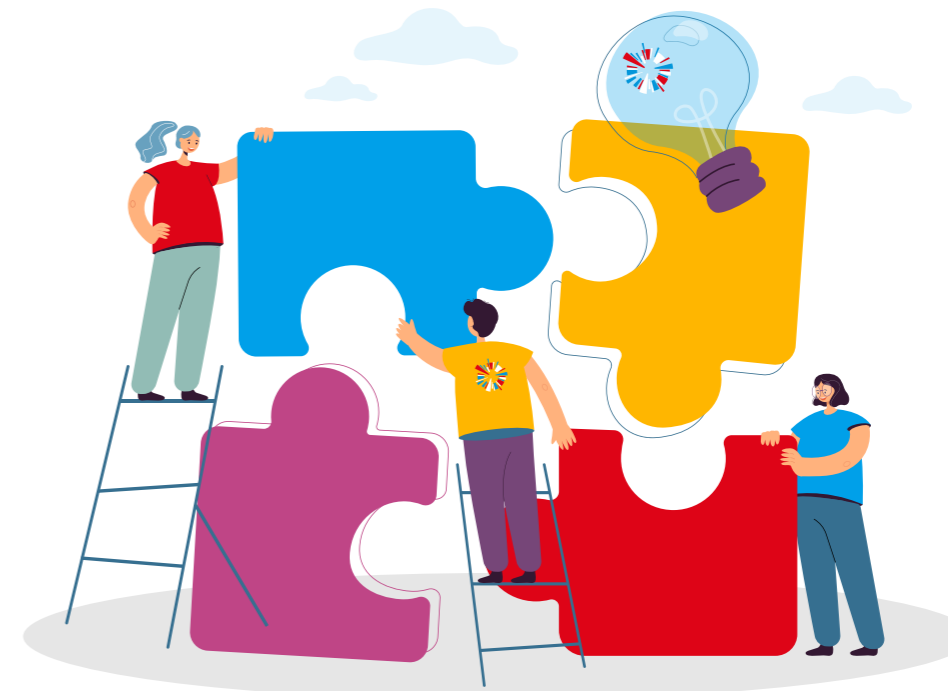
Pour réussir cela, une nécessité absolue : former les éducateurs et éducatrices

Pour répondre à ces enjeux, Convergence(s) considère comme essentiel de renforcer les politiques publiques garantissant l'égalité d'accès à l'éducation et à l'enseignement public, de l'école à l'université. Cela implique également une formation initiale et continue ambitieuse des éducateurs, éducatrices et enseignants, leur permettant de concevoir des expériences éducatives et des curriculums sensibles aux défis environnementaux contemporains.

Cette professionnalisation doit permettre notamment :

- d'accompagner les enfants, les jeunes et les adultes dans l'acquisition d'outils d'analyse permettant de comprendre l'interdépendance des phénomènes climatiques, énergétiques, économiques et sociaux ;
- de développer des démarches pédagogiques qui rendent les apprenants acteurs du changement, en favorisant la participation, la coopération et l'engagement dans les territoires ;
- de construire des communautés éducatives capables de contribuer à la transformation écologique et démocratique des sociétés européennes.

Ainsi comprise, l'éducation devient une force d'émancipation et de transformation. Elle participe à l'émergence d'un humanisme renouvelé fondé sur la solidarité, le bien commun et la conscience d'appartenir à une même communauté de destin, européenne et planétaire.





LA NOTION DE « CULTURE DE PAIX », UN ENJEU ANCIEN, CERTES, EN ÉDUCATION NOUVELLE, MAIS SURTOUT UN DÉFI CONTEMPORAIN ET FUTUR, MAJEUR POUR L'EUROPE

Si, dès ses premiers congrès, au début du XX^e siècle, l'Éducation Nouvelle s'est souciee de développer cette notion dans et hors l'école, dans les apprentissages, le chantier de la « culture de paix » est plus que jamais d'une brûlante actualité. La persistance de nombreuses guerres dans le monde, les atteintes aux droits humains, le statut particulièrement vulnérable des enfants, le développement prédateur des humains face à la terre, la notion de crise climatique, l'évidence de futures et nombreuses migrations, font que les systèmes de formation des adultes comme ceux des enfants, ainsi que l'offre éducative, doivent profondément changer.

Il ne s'agit plus d'ajustements marginaux, mais d'un changement de paradigme éducatif :

- dans le rapport à l'« autre » et au collectif, au cœur de la construction et de la transmission des savoirs ;
- dans l'enseignement d'une histoire humaine globale, capable d'interroger les rapports contemporains de domination (classe, race, genre) ;
- dans le rapport aux sciences, pensées comme un bien commun au service de l'émancipation et de la soutenabilité ;
- dans la reconnaissance pleine et entière de la diversité des cultures humaines, quels que soient les territoires où elles se développent.

Dans ce contexte, la « culture de paix » ne peut plus être considérée comme un supplément éthique ou un thème transversal optionnel : elle constitue un socle politique, éducatif et démocratique indispensable à l'avenir du projet européen.

CONVERGENCE(S) POUR L'ÉDUCATION NOUVELLE IDENTIFIE QUATRE ENJEUX MAJEURS POUR LES POLITIQUES EUROPÉENNES



1 RECONNAÎTRE LA CULTURE DE PAIX COMME UN PILIER STRUCTURANT DES POLITIQUES ÉDUCATIVES EUROPÉENNE

Convergence(s) demande que la culture de paix soit explicitement intégrée comme objectif prioritaire dans les cadres européens de l'éducation et de la formation (programmes, recommandations, financements), au même titre que les compétences numériques ou linguistiques.

2 SOUTENIR UNE TRANSFORMATION DES PARCOURS PÉDAGOGIQUES FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS, LA JUSTICE SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'Union européenne doit encourager et financer des approches éducatives qui développent une histoire humaine globale, critique des rapports de domination, et qui favorisent l'éducation à l'égalité, à l'antiracisme, à l'égalité de genre et à la citoyenneté démocratique.

3 INVESTIR DANS LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ÉDUCATEURS À LA CULTURE DE PAIX

La culture de paix ne peut se transmettre sans éducateurs formés. Convergence(s) appelle à un soutien européen renforcé à la formation des enseignants, éducateurs et formateurs d'adultes aux pédagogies coopératives, à la gestion non violente des conflits et à l'éducation interculturelle.

4 FAIRE DE L'ÉDUCATION À LA PAIX UN LEVIER CENTRAL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'ACCUEIL DES MIGRATIONS

L'Union européenne doit reconnaître le rôle clé de l'éducation dans l'articulation entre justice climatique, solidarités internationales et accueil digne des populations migrantes, en soutenant des projets éducatifs qui relient écologie, paix et cohésion sociale.



POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ÉDUCATION, SITUANT LES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉDUCATION ACTIVE, ET CONSIDÉRANT LE RÔLE ESSENTIEL DES ESPACES D'ÉDUCATION POPULAIRE ET PERMANENTE AU CŒUR DU PROJET EUROPÉEN

L'Union européenne s'est construite autour de valeurs communes affirmées à l'article 2 du Traité sur l'Union européenne : respect de la dignité humaine, démocratie, égalité, État de droit et droits humains. Aujourd'hui, crises démocratiques, montée des inégalités, replis identitaires, urgences climatiques et tensions géopolitiques mettent à l'épreuve ces valeurs fondatrices. Dans ce contexte, l'éducation ne peut être réduite à un simple levier d'employabilité ou de compétitivité économique. Elle doit redevenir un pilier politique de la construction européenne, reconnue comme un levier central de transformation sociale, démocratique et culturelle.

1 RECONNAISSANCE POLITIQUE DE L'ÉDUCATION ACTIVE ET DE L'ÉDUCATION NOUVELLE

Convergence(s) revendique la reconnaissance explicite des pédagogies actives et de l'éducation nouvelle comme composantes essentielles de l'éducation européenne. Ces approches, fondées sur l'expérimentation, la coopération, l'esprit critique et l'autonomie des apprenant·e·s, doivent être intégrées dans les cadres stratégiques européens.

Convergence(s) est prête à contribuer à la mise en place de mécanismes de gouvernance participative, associant les mouvements d'éducation nouvelle, les réseaux d'éducation active et la société civile à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques éducatives européennes.

L'éducation populaire

constitue un pilier fondamental de cette vision. En favorisant la participation, l'émancipation collective et l'apprentissage par l'expérience, elle redonne à l'éducation son sens politique. Trop souvent reléguée au second plan des politiques éducatives, elle joue pourtant un rôle essentiel dans l'inclusion des publics éloignés des dispositifs formels, dans la lutte contre la désinformation et dans la revitalisation démocratique des territoires. Cette ambition ne peut être atteinte sans un espace civique respecté, une politique forte d'éducation permanente, reconnue comme un droit fondamental et garantissant à chaque personne, tout au long de sa vie, l'accès à des espaces d'apprentissage critique et citoyen.

2 SOUTIEN STRUCTUREL AUX ACTEURS DE L'ÉDUCATION ACTIVE, POPULAIRE ET PERMANENTE

Nous demandons des financements européens stables et pluriannuels pour les organisations, les associations mettant en œuvre des pratiques d'éducation active et d'éducation nouvelle, notamment dans l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'éducation à la citoyenneté mondiale. Il s'agit de garantir la pérennité des pédagogies émancipatrices, souvent fragilisées par des financements courts et concurrentiels.

Nous plaçons également pour une reconnaissance institutionnelle de la complémentarité entre les espaces d'éducation formelle, non formelle et informelle. Les programmes européens doivent encourager les synergies entre écoles, universités, collectivités locales, organisations de la société civile et mouvements d'éducation populaire.

3 RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE ET INFORMELLE

Convergence(s) revendique une reconnaissance renforcée des apprentissages issus de l'éducation non formelle et informelle dans les politiques européennes, y compris dans les mécanismes de validation des compétences (micro-certifications, cadres de compétences, reconnaissance des acquis). Il s'agit de mieux garantir l'égalité de valeur entre les différentes formes d'apprentissage.

Une reconnaissance pleine et entière des apprentissages expérientiels, coopératifs et collectifs produits par l'éducation active, dans les dispositifs européens de reconnaissance des compétences permettrait alors de mieux valoriser les compétences citoyennes, sociales, interculturelles et critiques développées hors des parcours scolaires classiques.

Situer l'interculturalité doit être au cœur de toute stratégie éducative européenne.

Dans une Europe diverse par essence, elle ne peut être traitée comme un enjeu secondaire ou sectoriel. L'interculturalité est un principe politique qui implique la reconnaissance, l'égalité et le dialogue entre les cultures. Elle constitue un rempart contre le racisme, les discriminations et les discours de haine, et un levier pour construire un sentiment d'appartenance européenne. Reconnaître la diversité des cultures, des parcours et des identités, c'est refuser les logiques d'exclusion et de domination.

4 INTERCULTURALITÉ ET ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS : UN ENJEU MAJEUR TRAITÉ DANS LES PÉDAGOGIES ACTIVES

Nous demandons que les programmes européens soutiennent prioritairement des démarches pédagogiques actives intégrant l'interculturalité, l'éducation aux droits humains et la lutte contre toutes les formes de discrimination.



MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE : UN LEVIER EUROPÉEN POUR LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE, RENFORCER L'INCLUSION ET PROMOUVOIR LA JUSTICE SOCIALE

L'école, premier rempart contre les exclusions, et l'Éducation bénéficient dans l'Union européenne d'une réelle dimension stratégique et de coopération entre les États. A ce jour, l'école partout en Europe assure une mission qui dépasse les intentions première de l'instruction. Appelée sur de multiples causes sociétales, accueillant dans tous les États les enfants, les jeunes et leurs familles, dans une mission régaliennne d'éducation, universaliste, elle ne peut pour autant faire face suffisamment aux défis d'aujourd'hui et ne bénéficie pas toujours de l'attention et des moyens politiques pour envisager la globalité de ces enjeux sociétaux.

L'Union Européenne favorise la coopération entre États membres en matière d'enseignement, complète leur action et encourage l'émergence de pratiques innovantes, tout en respectant pleinement la responsabilité des pays pour le contenu de l'enseignement et l'organisation du système éducatif ainsi que leur diversité culturelle et linguistique.

Dans un tel contexte, l'UE peut et doit soutenir Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle, car c'est bien dans le registre de la coopération et de la compétence, en confiance aussi avec les pédagogies d'éducation active que s'opéreront plus de stratégies pour lutter contre l'échec scolaire, renforcer l'inclusion et promouvoir une forme d'égal dignité et d'accès à l'éducation.

Outre les questions de moyens accordés à l'école et de ghettoïsation de certains quartiers, les méthodes d'enseignement « classiques » - c'est-à-dire, verticales, magistrales et frontales - portent sans doute une lourde part de responsabilité dans cette situation. En effet, les enseignants se déclarent épuisés malgré leur investissement ou à cause de celui-ci, un grand nombre d'élèves sont réduits à une attitude passive et sont peu motivés, les familles sont souvent tenues à distance. De surcroît, dans de nombreux États membres, l'échec scolaire est fortement corrélé à l'origine sociale des élèves. Et l'inclusion peine à se réaliser, voire est en panne, ajoutant ainsi au désarroi de nombre de familles.

Cette situation entraîne une gestion des problèmes scolaires de plus en plus externalisée, ce qui fait que seules les familles les mieux dotées, financièrement et culturellement, peuvent trouver des solutions qui leur conviennent.

Face à cette situation, les organisations membres de Convergence(s) rappellent que l'éducation nouvelle, qui avait réuni des pionniers des méthodes d'éducation active dès le début du XX^{ème} siècle, avait développé des analyses conséquentes des difficultés que rencontrait l'école et avait élaboré des méthodes de travail et des dispositifs en vue de répondre à ces problèmes.

Ces dispositifs ont été, par la suite, éprouvés et affinés dans de nombreux pays européens et au-delà, dans des lieux particulièrement touchés par la misère sociale ainsi que dans les filières scolaires les moins valorisées.

Cela se vérifie encore aujourd'hui au travers de la réussite d'établissements situés en milieu défavorisés, voire très défavorisés, qui obtiennent des résultats probants. Cela se vérifie aussi au travers de structures de lutte contre le décrochage. Cela se vérifie encore au travers de projets innovants menés par des équipes pédagogiques particulièrement impliquées. Dans tous ces cas, on peut remarquer le recours, contextualisé, à ces démarches et à ces dispositifs. On peut évoquer ici les dispositifs de coopération, les dispositifs intergénérationnels, les modalités d'évaluation formative, le travail en projet, ou encore les textes libres, les recherches mathématiques, les conseils d'élèves...

Depuis le traité de Lisbonne, le Parlement européen et le Conseil européen ont adopté différents textes inscrits dans un cadre stratégique tout en respectant le principe de subsidiarité des États membres. Reconnaître Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle, c'est reconnaître pleinement le potentiel des méthodes d'éducation active comme levier de transformation des systèmes éducatifs. Nous appelons donc les institutions européennes à soutenir le déploiement de Convergence(s) de manière structurée et durable.

À CETTE FIN, CONVERGENCE(S) PROPOSE



- 1 La mise en œuvre d'une formation des enseignants conséquente, tout au long de leur carrière ;
- 2 De développer des formations d'enseignants, de directeurs d'établissements, d'inspecteurs et de tous les personnels intervenant dans les écoles qui permettent de comprendre et de s'emparer des méthodes d'éducation active (avec des stages, si les enseignants le souhaitent, dans les établissements qui pratiquent ces méthodes) ;
- 3 La mise en place de dispositifs européens d'informations et d'échanges de pratiques (réseaux) entre équipes pédagogiques engagées ou souhaitant s'engager, dans ces démarches ;
- 4 Une politique de soutien véritable, et sur la durée, aux équipes pédagogiques qui mettent en place ces démarches, à charge pour elles d'accompagner les collectifs qui souhaiteraient s'en emparer ;
- 5 Renforcer la formation des personnels éducatifs, aujourd'hui absente ou insuffisante, portant sur les publics (leur mode vie, leurs représentations et leur culture) les plus touchés par l'exclusion ou l'échec, notamment les minorités culturelles, les élèves en situation de handicap, les enfants de milieux défavorisés ;
- 6 Soutenir des programmes de recherche européens portant sur l'impact, les conditions de mise en œuvre et la transférabilité des méthodes d'éducation active, en lien étroit avec les acteurs de terrain.

Ces propositions s'inscrivent pleinement dans les objectifs de l'Union européenne en matière de cohésion sociale, de réduction des inégalités, de réussite éducative et de formation tout au long de la vie. Elles visent à contribuer à des politiques éducatives plus équitables, plus inclusives et plus émancipatrices, au service de l'ensemble des citoyens européens.



POUR UNE APPROCHE DE L'ÉDUCATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE DANS LES VALEURS DE L'ÉDUCATION NOUVELLE : UN ENJEU ESSENTIEL AU CŒUR DU PROJET D'ÉDUCATION EUROPÉEN

L'éducation et l'accueil de la petite enfance ont été identifiés comme un domaine de coopération prioritaire dans l'espace européen de l'éducation pour la période 2021-2030. La commission européenne soutient les États membres et facilite la coopération entre eux, bien que les initiatives en la matière comprennent des services de garderie financés par des fonds privés ou publics qui varient d'un État à l'autre.

Si l'école maternelle française est un modèle (au sens propre du terme) structurant pour la prise en charge de la petite enfance, si la pédagogie de la toute petite enfance est remarquable à Pistoia, en Italie ou à Budapest, en Hongrie avec les connaissances développées par Emmi Pikler, la mise en œuvre réelle et quotidienne de la co-éducation entre les professionnels et les familles dans les différentes structures d'accueil est exemplaire dans d'autres pays comme l'Espagne. Ces expériences démontrent par ailleurs qu'une éducation de qualité dès le plus jeune âge, fondée sur les valeurs de l'Éducation Nouvelle, est non seulement possible mais souhaitable à l'échelle européenne.

L'éducation et l'accueil de la petite enfance est essentielle au développement cognitif, social, émotionnel et physique de l'enfant pour améliorer l'égalité des genres et soutenir les résultats scolaires à long terme. C'est aussi un facteur structurant de cohésion sociale, de réduction des inégalités. Les travaux de recherche internationaux convergent pour montrer que les investissements précoces dans l'éducation des jeunes enfants produisent des effets durables sur les parcours scolaires, la santé, l'insertion sociale et professionnelle et la participation citoyenne. Pour Convergence(s), « le bébé est une personne » selon les thèses développées dans le film de Jacques Martino en 1984, le petit enfant est bien une personne à entourer, protéger, éduquer. Sécurité, repères, bienveillance, répétition, stabilité, cohérence, ces principes engagent l'ensemble des acteurs – institutions, professionnels, collectivités, familles – et nécessitent des politiques publiques ambitieuses et cohérentes.

Dans cette perspective, Convergence(s) appelle les institutions européennes à reconnaître pleinement l'éducation et l'accueil de la petite enfance comme un pilier du projet éducatif et social européen, et comme un levier de transformation durable des sociétés européennes.

POUR CE FAIRE, CONVERGENCE(S) PENSE QU'IL EST INDISPENSABLE DE

- 1 **GARANTIR LA FOURNITURE D'UNE ÉDUCATION ET D'UN ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE DE QUALITÉ À CHAQUE ENFANT.**
Convergence(s) appelle l'Union européenne à inciter les États membres à investir fortement et durablement, en partenariat avec les collectivités territoriales, et avec l'appui de fonds européens dédiés, dans les modes de garde et l'éducation des jeunes enfants. C'est un enjeu primordial dans une situation où le manque de structures et de places d'accueil, de personnels formés est crucial.
- 2 **AFFIRMER L'ÉDUCATION ET L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE COMME UN DROIT FONDAMENTAL**
pour tous les enfants et toutes les familles. Convergence(s) se réfère à la Convention internationale des droits de l'enfant (20 novembre 1989) et demande à l'Union européenne de rappeler sans cesse, de façon universelle, que l'enfance a « droit à une aide et à une assistance spéciales ».

3 RENFORCER LA CO-ÉDUCATION ET LA PLACE DES FAMILLES.

pour créer une relation de confiance (accueillir, informer, dialoguer et impliquer), il faut un discours commun à destination des familles. Convergence(s) milite pour l'intégration des familles aux projets de la structure d'accueil de la petite enfance ou de l'école, en établissant des relations constructives. Cela construit ainsi une approche de la co-éducation fondée sur « la parité d'estime dans une disparité de places » avec les professionnels (concept élaboré par Gaston Pineau, chercheur en sciences de l'éducation et sciences sociales à l'université de Tours).

4 FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE DANS L'INTÉRÊT PREMIER DE L'ENFANT. POUR CELA CONVERGENCE(S) MILITE :

- pour la mise en œuvre d'espaces de concertation et de rencontres entre les professionnels (de l'éducation, du soin, de la petite enfance et de l'animation) permettant de réussir la transition de la petite enfance à l'enfance et à l'obligation scolaire,
- pour l'organisation de passerelles effectives entre les structures afin de construire des parcours cohérents, respectueux des besoins de l'enfant, et non segmentés par des logiques institutionnelles.

5 SOUTENIR LA FORMATION, LA RECONNAISSANCE ET LA COOPÉRATION DES PROFESSIONNELS. À CE TITRE, CONVERGENCE(S) REVENDIQUE :

- le développement des formations initiales et continues inter-métiers, favorisant la connaissance mutuelle, la coopération et une culture éducative commune,
- la reconnaissance des compétences des professionnels de la petite enfance, tant sur le plan pédagogique que relationnel,
- le soutien apporté aux projets communs transversaux associant éducation, santé, culture, sport et action sociale.
- l'inclusion des parents, des acteurs associatifs, des pilotes institutionnels, dans une logique de responsabilité éducative partagée.

Investir dans la petite enfance, c'est investir dans l'avenir de l'Europe. Convergence(s) appelle l'Union européenne à renforcer l'éducation et l'accueil de la petite enfance comme une priorité politique, éducative et sociale, en s'appuyant sur les valeurs de l'Éducation Nouvelle, le respect des droits de l'enfant de la CIDE et la coopération entre les États membres.



RENFORCER LES COOPÉRATIONS ENTRE MOUVEMENTS PÉDAGOGIQUES ET RECHERCHE : UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR LES POLITIQUES ÉDUCATIVES EUROPÉENNES

Les relations entre le monde des mouvements pédagogiques et le monde des recherches ont été, et restent parfois encore, quelque peu compliquées. Elles ont été entachées de méfiance pour de nombreuses raisons parmi lesquelles la méconnaissance des fonctionnements, des enjeux et des critères de validité de chacun de ces deux univers. Une autre raison tient aux critiques réciproques. Ainsi, certains chercheurs ont pu reprocher aux mouvements pédagogiques leur dogmatisme ou leur dimension militante. De leur côté, les mouvements pédagogiques ont pu reprocher à certains chercheurs leurs partis-pris, une prise de données insuffisante ou encore des méthodes réductrices.

On peut considérer à juste titre que c'est regrettable car il existe dans les deux univers, et cela depuis des décennies, une véritable construction de connaissances sur les questions pédagogiques portant, entre autres, sur l'inclusion, sur l'échec et sur le décrochage scolaires. Dans ces deux champs d'activités, s'élaborent en effet non seulement des analyses précises de ces phénomènes mais aussi l'expérimentation de démarches et de dispositifs susceptibles de mieux outiller les enseignants.

On peut cependant remarquer que, depuis quelques années, dans de nombreux pays européens, les relations se sont développées dans le domaine de l'éducation avec des échanges plus sereins grâce à des acteurs participant à ces deux mondes, grâce aussi à des recherches, participatives ou non, menées selon des modalités très diverses. Il s'agit, en général, de recherches, de moyenne ou de longue durée qui visent des connaissances partagées plutôt que des jugements. C'est le cas, par exemple en France, avec la FESPI (la fédération des établissements scolaires publics innovants) et, sur le plan international, avec les biennales de l'éducation nouvelle. Cela a donné lieu à des journées d'études, à de nombreux articles et à des ouvrages sur ces questions.

Sur la base de cet état des lieux, Convergence (s) souhaite attirer l'attention des institutions européennes sur l'intérêt stratégique de soutenir et d'amplifier ces dynamiques. Les propositions qui suivent ont pour but, non d'engager les enseignants de manière militante dans un mouvement pédagogique quel qu'il soit, mais d'enrichir leur culture professionnelle et de les doter d'un outillage pédagogique plus important et plus ouvert.

CES PROPOSITIONS SONT LES SUIVANTES :



- 1 Soutenir les mouvements pédagogiques qui ont montré leur intérêt dans la construction de dispositifs efficaces contre le décrochage, l'échec et les discriminations en renonçant aux restrictions qui les ont affectés ces dernières années et en les dotant de moyens humains et financiers à la hauteur de leurs besoins et des enjeux de leurs missions d'intérêt général ;
- 2 Renforcer le soutien aux recherches en éducation sur ces questions pédagogiques, en particulier celles qui articulent analyses scientifiques et pratiques pédagogiques, en les dotant de moyens humains et financiers à la hauteur de leurs besoins, par des financements européens adaptés et pluriannuels ;
- 3 Faciliter les échanges et les relations entre mouvements pédagogiques et chercheurs au travers de dispositifs permettant une meilleure connaissance et des collaborations plus efficaces : cela peut passer par des appels d'offre, des appels à projets européens émanant des instances institutionnelles, par des supports de recherche accordés aux mouvements associatifs ou par un meilleur soutien aux mémoires et aux thèses sur ces questions, notamment lorsqu'ils sont le fait d'enseignants impliqués pédagogiquement ;

- 4 Mieux intégrer une véritable initiation aux recherches dans les formations destinées aux acteurs des mouvements pédagogiques ;
- 5 Mieux intégrer une information sur les mouvements pédagogiques dans les formations à la recherche en éducation ;
- 6 Encourager, par des moyens dédiés, la création ou le développement de lieux d'information et de publication partagés à l'échelle nationale et européenne.
- 7 Soutenir des recherches sur les associations, les établissements et les dispositifs afin de mieux documenter leurs conditions d'efficacité, de transférabilité et de pérennité dans les systèmes éducatifs européens.

Ces orientations s'inscrivent pleinement dans les objectifs européens en matière d'éducation inclusive, de réussite pour tous et de renforcement du lien entre recherches, pratiques professionnelles et décisions publiques. Elles constituent un levier essentiel pour construire des politiques éducatives plus justes, plus efficaces et plus durables à l'échelle de l'Union européenne.



POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ÉDUCATIVE DÉMOCRATIQUE, CRITIQUE ET ÉMANCIPATRICE

L'IA n'est pas neutre : elle incarne des choix économiques, sociaux et politiques. L'enjeu de l'IA est aussi civilisationnel : il touche à notre conception du savoir, de la pensée et de l'humanité. La question n'est donc pas seulement ce que l'IA peut faire, mais pour qui elle est conçue, par qui elle est gouvernée, et quelles sont les conditions démocratiques auxquelles elle doit répondre pour servir au plus grand nombre.

Enjeux éthiques et de droits fondamentaux

L'usage de l'IA en éducation ouvre la voie à des pratiques de surveillance, de profilage et de notation automatisée. Les biais algorithmiques — sociaux, culturels, genrés ou linguistiques — augmentent les inégalités au lieu de les corriger. Ces outils portent atteinte aux droits fondamentaux des élèves et des personnels, fragilisent la vie privée et banalisent des formes de contrôle incompatibles avec une école démocratique.

- 1 Convergence(s) demande que tout usage de l'IA en éducation soit subordonné au respect strict des droits fondamentaux, de la protection des données, de la liberté pédagogique et du droit à la contestation humaine des décisions automatisées. Convergence(s) demande également que soient interdites les formes de surveillance, de profilage et de notation automatisée qui portent atteinte à la dignité des personnes et renforcent les discriminations.

Enjeux techniques et épistémologiques

L'IA reproduit des corrélations statistiques issues de données et d'objectifs définis en amont. Le risque est grand d'une conception désincarnée du savoir, qui confond production de réponses probables et connaissance humaine, et qui tend à effacer ce qui fait la spécificité d'une pensée humaine : le doute, l'enquête, l'erreur vécue, l'expérience du réel, la confrontation à autrui et la responsabilité du jugement.

- 2 Convergence(s) demande que tout déploiement d'IA en éducation soit évalué à l'aune d'un critère central : renforce-t-elle la capacité critique des élèves ? Convergence(s) demande également l'intégration systématique d'une éducation critique à l'IA dans les programmes, la transparence des logiques algorithmiques utilisées dans les outils pédagogiques, la formation des enseignant·es pour comprendre les limites épistémologiques de ces technologies.

Enjeux pédagogiques

Sur le plan pédagogique, l'IA tend à promouvoir une vision techniciste et gestionnaire de l'éducation. Selon la configuration qu'on lui a donnée, elle favorise la standardisation, au détriment de la relation humaine, du débat, du conflit d'idées et de la construction collective du savoir. Le risque est majeur : former des usagers efficaces plutôt que des citoyens critiques.

- 3 Les apprentissages passent nécessairement par le temps long, l'effort, l'erreur, l'expérimentation et la confrontation à autrui. Convergence(s) promeut donc une école de la pensée, du débat, de la relation humaine et de la construction collective des savoirs luttant ainsi contre la standardisation des productions.

Enjeux sociaux et démocratiques

La gouvernance de l'IA appartient à de grands acteurs privés, à des experts techniques et répond à des logiques de marché. L'éducation ne peut être abandonnée à des systèmes échappant au contrôle démocratique sur leurs finalités, leurs critères et leurs usages. Par ailleurs le risque civilisationnel est grand, d'une société où penser compterait moins que calculer, où comprendre compterait moins que produire, où délibérer compterait moins qu'optimiser. Réduire l'intelligence à la seule capacité de traiter des masses d'informations et de générer rapidement des réponses reviendrait à nier ce qui fait l'humanité du savoir : son inscription dans des vies, des langues, des histoires, des conflits d'interprétation, des mondes partagés. Une telle conception menace la possibilité même d'une éducation émancipatrice.

- 4 Convergence(s) demande que les outils d'IA développés ou financés par l'Union européenne soient : ouverts, interopérables et contrôlables publiquement ; conçus avec les communautés éducatives ; orientés vers la coopération plutôt que la performance individuelle. Convergence(s) demande aussi des mécanismes effectifs de contrôle démocratique, d'évaluation contradictoire et de participation des personnels, des élèves, des familles et des chercheurs aux choix technologiques qui engagent l'école et l'université.

Enjeux économiques

L'argent public finance aujourd'hui majoritairement l'installation durable de dépendances privées, au lieu de soutenir des infrastructures partagées, maîtrisables collectivement et conçues dans l'intérêt général.

- 5 Convergence(s) demande que les financements européens (Erasmus+, Horizon Europe, fonds structurels) privilégient les solutions ouvertes et non propriétaires, les logiciels libres et communs numériques éducatifs ; excluent les solutions propriétaires créant une dépendance technologique durable ; imposent l'interopérabilité et la portabilité des données.

Enjeux environnementaux

L'utilisation de l'IA entraîne une énorme consommation d'énergie, d'eau et de ressources minières. L'empreinte carbone est incompatible avec les discours éducatifs sur la sobriété, la transition écologique et la responsabilité intergénérationnelle.

- 6 L'obligation de transparence sur l'empreinte carbone et matérielle des systèmes d'IA utilisés en éducation, l'intégration de critères de sobriété numérique dans les marchés publics renforceraient la cohérence entre politiques éducatives et objectifs du Pacte vert pour l'Europe. Ainsi la sobriété numérique deviendrait un principe structurant des politiques éducatives.



POUR UNE ÉDUCATION PUBLIQUE ÉMANCIPATRICE : RÉSISTER À LA MARCHANDISATION ET REFONDER L'ÉCOLE COMME BIEN COMMUN

Au cours des dernières décennies, l'Europe, comme le reste du monde, a été le théâtre d'un processus croissant de marchandisation de l'éducation. Dans de nombreux pays, les politiques éducatives ont conduit à :

- un désengagement de l'école et des services publics au profit du secteur privé ;
 - une mise en concurrence des établissements, encouragés à fonctionner selon des logiques entrepreneuriales ;
 - une subordination des parcours scolaires aux exigences du marché du travail ;
 - une réduction de l'ouverture des établissements à la vie de quartier en dehors des heures de classe.
- Ces évolutions ont des conséquences majeures, tant en matière de garantie des droits que de qualité de l'éducation.

Les entreprises privées occupent une place de plus en plus importante dans l'enseignement primaire et secondaire. Leurs offres éducatives, soumises à des logiques de rentabilité, tendent à se standardiser. Par ailleurs, les familles subissent des pressions croissantes pour assurer la « meilleure » éducation possible à leurs enfants, souvent au détriment de leurs aspirations personnelles, en les orientant vers des parcours jugés plus prestigieux.

L'essor de l'offre privée accentue également la ségrégation scolaire : les élèves issus de milieux défavorisés se concentrent dans certains établissements publics, ce qui aggrave les inégalités et favorise la reproduction sociale des classes les plus aisées. Ces dynamiques pèsent non seulement sur les trajectoires individuelles, mais aussi sur la cohésion sociale et affaiblissent le développement d'une citoyenneté active.

FACE À CES CONSTATS, CONVERGENCE(S) PROPOSE LES ORIENTATIONS SUIVANTES :



- 1 RÉAFFIRMER LE RÔLE CENTRAL DE L'ÉTAT DANS LA GARANTIE DU DROIT À L'ÉDUCATION ET À UNE ÉCOLE PUBLIQUE DE QUALITÉ POUR TOUS ET TOUTES.**
Le droit à l'éducation relève de l'intérêt général et constitue un levier essentiel d'émancipation, de démocratie et de développement, à l'échelle européenne comme mondiale. Il est nécessaire de renforcer la place institutionnelle de l'école, en veillant à ce que les structures, les réglementations et les contenus éducatifs répondent avant tout à l'objectif de former des citoyens actifs et responsables, plutôt qu'aux seules attentes du marché du travail.
Dans cette perspective, Convergence(s) appelle à s'opposer aux réformes de l'enseignement secondaire favorisant une orientation précoce des élèves, et à étendre la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans dans tous les pays où ce n'est pas encore le cas.
- 2 ACCROÎTRE LES INVESTISSEMENTS PUBLICS (DES ÉTATS) DANS L'ÉDUCATION**
Le désinvestissement dans l'école concerne à la fois les personnels et les infrastructures.
→ **Concernant les personnels**, la profession est insuffisamment reconnue et valorisée. Au-delà des enjeux salariaux, qui influencent fortement l'attractivité du métier, la formation des enseignants tend à privilégier les contenus disciplinaires en négligeant de leur proposer un travail réflexif sur les dispositions internes relationnelles qui conduisent à une meilleure implication de tous dans la communauté éducative. L'école doit être un espace collectif, fondé sur la coopération entre enseignants, personnel administratif, élèves et familles. Le développement de cette dimension nécessite un investissement durable dans la formation et l'accompagnement des équipes.

→ **Concernant les infrastructures**, de nombreux pays européens souffrent d'un entretien insuffisant des établissements publics. Les réponses apportées, souvent sous la forme de « redimensionnements », se traduisent par la fermeture d'écoles de proximité au profit de structures plus grandes, impliquant un recours accru au transport scolaire. Cette évolution fragilise les territoires, notamment ruraux, en contribuant à leur dépeuplement. L'école doit être reconnue comme un pilier essentiel du tissu local : sa disparition entraîne celle de la communauté qui l'entoure. Il est donc nécessaire de revaloriser notamment les classes multi-niveaux, qui constituent des espaces éducatifs ouverts et ancrés dans leur environnement.

3

PROMOUVOIR L'ÉCOLE COMME COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE OUVERTE

Le système scolaire forme un réseau dense au cœur de nos territoires, offrant des espaces et des équipements souvent sous-utilisés lorsqu'ils sont limités aux seuls temps scolaires. De nombreuses initiatives ont déjà démontré le potentiel des écoles ouvertes et participatives. Grâce à l'engagement des parents, des associations locales et des citoyens, elles deviennent des lieux de rencontre, de partage et de cohésion sociale, accessibles et peu coûteux.

Convergence(s) appelle à faire de l'ouverture des établissements et de leur ancrage territorial une véritable politique publique. Cela implique de mieux encadrer et faciliter l'accès aux infrastructures scolaires en dehors des heures de cours (bâtiments, surveillance, transports, chauffage, etc.).

L'objectif est de développer une offre élargie d'activités et de services, en mobilisant le tissu associatif, les familles et le volontariat, afin de faire de l'école un espace vivant, au service de l'éducation des jeunes générations comme des adultes. Il s'agit, en somme, de construire une communauté éducative fondée sur la coopération et la responsabilité partagée.

Face à la montée des logiques marchandes dans l'éducation, il devient urgent de réaffirmer que l'école n'est pas un produit, mais un droit fondamental et un pilier de nos sociétés démocratiques. Garantir une éducation publique de qualité, accessible à toutes et tous, ne relève pas seulement d'un choix politique : c'est une condition essentielle pour lutter contre les inégalités, renforcer la cohésion sociale et former des citoyens libres et éclairés. Réinvestir dans l'école, reconnaître le rôle central des communautés éducatives et retisser les liens entre les établissements et leur territoire sont autant de leviers pour construire un modèle éducatif plus juste et plus inclusif. C'est en redonnant à l'éducation sa vocation première — émanciper, transmettre et faire société — que l'Europe pourra répondre aux défis présents et à venir.



Convergence(s)
pour l'Éducation Nouvelle

www.convergences-educnouv.org
contact@convergences-educnouv.org